

#MOBILITÉ DURABLE #TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SYDEV lance une enquête pour recenser les besoins en bornes de recharges pour véhicules électriques en Vendée

Le SYDEV lance une enquête pour recenser les besoins en bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire vendéen. Cette initiative, réalisée en partenariat avec Kolektivolt, vise à mieux comprendre les attentes des utilisateurs (particuliers, entreprises, touristes et itinérants) afin de renforcer le réseau existant de bornes de recharge pour véhicules électriques, initié dès 2014.



Borne de recharge rapide à L'Oie ©SYDEV-P.Baudry

Une enquête pour définir les besoins de recharge

Pour accompagner le développement de la croissance de la mobilité électrique, il est essentiel de structurer un réseau de recharge cohérent avec les différents usages des Vendéens.

Il existe deux principaux types de recharge :

- La recharge lente à proximité du domicile ou du lieu de travail.
- La recharge rapide sur les lieux de passage (commerces, recharge sur un long trajet, rendez-vous professionnel, etc.).

L'enquête permettra au SYDEV d'identifier les meilleurs emplacements pour les futures bornes de recharge.

Comment participer ?

Le recensement est simple et rapide. Il suffit de répondre à quelques questions et localiser le ou les besoins de recharge avant le 31 juillet 2025.

Le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://kolektivolt.fr/recharge/sydev-recharge-de-vehicules-electriques-en-vendee>

ou en scannant le QR Code :



Le réseau de bornes de recharge du SYDEV

Le réseau du SYDEV a été mis en place dès 2014 pour lancer un premier niveau de bornes assurantielles, soit un premier maillage essentiel pour développer la mobilité électrique sur le territoire. Il compte actuellement 104 bornes implantées sur l'espace public dont 89 normales, 11 rapides et 4 ultra-rapides. Le réseau privé de bornes de recharge vient désormais compléter ce réseau.

Le véhicule électrique en quelques chiffres :

- 2 à 6 fois moins d'émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule électrique par rapport à un véhicule thermique
- 80 % des composants des batteries lithium sont déjà recyclables
- 2 à 3 € pour 100 km parcourus en véhicule électrique contre 6 à 8 € pour un véhicule thermique
- Dans 90 % des cas, une recharge qui s'effectue à domicile ou au travail

Source : Ministère de la transition écologique

[Des visuels d'illustrations sont disponibles en cliquant ici](#)

À propos du SYDEV

Le SYDEV est le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée auquel adhèrent toutes les communes et intercommunalités vendéennes. Il est le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée. Acteur de la transition énergétique du territoire, il accompagne ses adhérents sur tous les sujets liés à l'énergie : distribution d'électricité et de gaz, éclairage public, efficacité énergétique et mobilité durable. Il investit dans la production d'énergies renouvelables et la distribution de carburants alternatifs à travers sa SEM Vendée Énergie. Le SYDEV est également impliqué dans le développement du très haut débit avec le Conseil départemental de la Vendée via le GIP Vendée Numérique.